

Switzerland-Lausanne: Construction work

OJ S 244/2013 17/12/2013

Contract notice**Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Chemins de fer fédéraux suisses CFF, infrastructure, projets, Région Ouest, I-PJ-RWT-ENB-UMW

Postal address: Av. de la Gare 43 – CP 345

Town: Lausanne

Postal code: 1001

Country: Switzerland

E-mail: claudе.boraley@sbb.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Chemins de fer fédéraux suisses CFF, infrastructure, projets, Région Ouest, I-PJ-RWT-ENB-UMW

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=800645

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Chemins de fer fédéraux suisses, CFF infrastructure, achats projets, I-ESP-EI-BPR-RWT

Postal address: Avenue de la Gare 43, case postale 345

Town: Lausanne

Postal code: 1001

Country: Switzerland

For the attention of: Jessica Pericoli

E-mail: jessica.pericoli@sbb.ch

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Assainissement du bruit du chemin de fer de l'unité d'assainissement 103 Est: Communes de Perroy, Prangins et Nyon.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Communes de Perroy, Prangins et Nyon.
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Construction de parois antibruit le long des voies CFF sur les communes de Perroy, Prangins et Nyon.

La longueur cumulée des parois est de 2'137 m1, représentant une surface de 4'245 m2 sur plan de roulement (PDR).

Commune de Perroy.

La longueur cumulée des parois de Perroy est de 87 m1, représentant une surface de 174 m2 sur plan de roulement (PDR).

Commune de Prangins.

La longueur cumulée des parois de Prangins est de 1552 m1, représentant une surface de 3'104 m2 sur plan de roulement (PDR).

Commune de Nyon.

La longueur cumulée des parois de Nyon est de 498 m1, représentant une surface de 967 m2 sur plan de roulement (PDR).

Dans ce chapitre, les quantités indiquées sont approximatives.

Selon la série de prix :

Terrassement :

Excavation, déblai 5'245 m3.

Remblayage 2'350m3.

Fondations :

Micropieux 9'032 m1.

Pieux ROR 192 m1.

Fondations linéaires 78 m1.

Fondations ponctuelles 59 pces.

Têtes de fondations 379 pces.

Montants :

Montants métalliques 22'075 kg.

Ponts:

Poutres en béton: 2 pces.

Éléments de paroi antibruit :

Ecrans en béton sur une face 4'005 m2.

Ecrans en aluminium: 240 m2.

Éléments de soubassement 166 m2.

Longrines 1'240 m2.

Gabions 230 m3.

Portes de secours 11 pces.

II.1.6. CPV code(s)

45000000 Construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Selon conditions de l'appel d'offres.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Selon conditions de l'appel d'offres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admise selon conditions de l'appel d'offres.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Sous-traitance: selon conditions de l'appel d'offres.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

1. Compétences suffisantes pour exécuter les travaux en question;
2. Rapport approprié entre la valeur du marché par an et le chiffre d'affaires annuel de l'unité d'entreprise concernée;
3. Gestion suffisante de la qualité;
4. Preuves de sécurité;
5. Capacités économiques suffisantes;

Justificatifs requis:

Critère 1:

— P1 : références relatives à des objets comparables de moins de 10 ans. Minimum 2 références,

— P2 : références du conducteur de travaux et du contremaître pour des objets comparables de moins de 10 ans. 2 références par personne clé.

Critère 2:

— P3 : déclaration du chiffre d'affaires.

Sans livraison d'éléments et de supports, le montant de l'offre annualisé ne doit pas dépasser

30 % du chiffre d'affaires annuel du groupement ou de l'entreprise.

Durée du chantier admise : 1 année.

Critère 3:

— P4 : preuve d'une gestion de la qualité de l'entreprise.

Critère 4:

— P5 : légitimation «Chef de la sécurité CFF RTE20100» en français valable ou engagement d'obtenir avant le début des travaux cette légitimation qui restera valable tout au long du chantier, pour le responsable de la sécurité et son suppléant.

Critère 5:

— P6 : engagement écrit de remise de garantie de bonne exécution en cas d'adjudication du marché.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

1001144 et 1000978

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

26.2.2014

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucunes.

Conditions générales: selon conditions de l'appel d'offres.

Négociations: demeurent réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des soumissionnaires qui garantissent le respect des dispositions relatives à la protection des travailleurs et des conditions de travail, de même que l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: autres documents à remettre avec l'offre: P11 : portrait de l'entreprise P12 : liste des sous-traitants prévus P13 : liste des fournisseurs et autres sources d'approvisionnement en matériaux de premier ordre P14 : déclaration(s) signée(s) de l'entreprise et de chaque partenaire du consortium quant au respect de la protection des travailleurs et des conditions de travail P15 : commentaires afin d'éviter tout conflit d'intérêts P16 : schéma de calcul SSE P17 : convention sur le traitement des offres complémentaires et des travaux de régie remplie, datée et signée P18 : remarques et réserves éventuelles visite des lieux : – visite des lieux : une visite des lieux est prévue et vivement recommandée. Date: le mardi 14.1.2014 à 10:00. Rendez-vous à Perroy. Intersection route de Féchy/Chemin des Rivières (Carte) Coordonnées: 46°28'17.72 N – 6°22'5.49 E. La visite se poursuivra vers d'autres zones de travaux. Subordination: l'adjudication sera subordonnée à l'octroi de toutes les autorisations nécessaires à l'exécution des travaux ainsi qu'à l'approbation du crédit par l'organe compétent de CFF SA. Indication des voies de recours: conformément aux art. 29 et 30 LMP, le présent avis (ou appel d'offres) peut être attaqué, dans un délai de 20 jours à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St-Gall. Le mémoire de recours, en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques: selon conditions mentionnées dans l'appel d'offres.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: Est déterminant le cachet postal ou le code-barres d'un office postal suisse (les marques d'affranchissement d'entreprises ne sont pas déterminantes) ou, pour les candidats étrangers, le récépissé d'une représentation diplomatique ou consulaire suisse. Si les soumissionnaires remettent leur offre à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires doivent

envoyer à CFF SA par fax (fax N° 051 224 30 47) ou e-mail (jessica.pericoli@sbb.ch), dans le délai imparti pour la remise des offres, un accusé de réception de la représentation correspondante. Aucune offre ne sera réceptionnée en mains propres.

Publication de référence nationale: Simap de la 13.12.2013, doc. 800645.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 28.1.2014

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: dossier disponible sur CD-Rom sur demande.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

13.12.2013